

Fiche de données de sécurité

selon le *SIMDUT 2023* et le *HCS 2024*

1 Identification

· Identificateur de produit

· Nom du produit: 846

- **Autres moyens d'identification** : Graisse Conductrice de Carbone
- **Numéro de pièce connexe** : 846, 846-80G, 846-1P, 846-3.78L, 846-18.9L

· **Emploi de la substance / de la préparation** Produit lubrifiant

- **Utilisations déconseillées** Ne pas utiliser comme revêtement par pulvérisation

· Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

MG Chemicals Ltd. (Head Office)
1210 Corporate Drive
Burlington, Ontario L7L 5R6
CANADA
+(1) 905-331-1396
+(1) 800-340-0772
info@mgchemicals.com

Distributeur:

Masline
511 Clinton Ave S
Rochester, New York 14620
United States
+(1) 586-546-5373

- **Service chargé des renseignements:** sds@mgchemicals.com

· **Numéro d'appel d'urgence:**

Pour les incidents liés aux matières dangereuses **UNIQUEMENT** (fuites, déversements, incendies, expositions ou accidents)
États-Unis ou CANADA – Appelez Verisk 3E au +1-866-519-4752 ou +1-760-476-3962 (code d'accès au service : 335388)

Pour les urgences impliquant le transport de marchandises dangereuses ; Service 24h/24 et 7j/7
CANADA- Appelez CANUTEC à frais virés au +1-613-996-6666 ou *666 sur les téléphones cellulaires

2 Identification des dangers

· **Classification de la substance ou du mélange**

Le produit n'est pas classifié selon le Système Général Harmonisé (GHS).

· **Éléments d'étiquetage**

- **Éléments d'étiquetage SGH** Non applicable
 - **Pictogrammes de danger** Non applicable
 - **Mention d'avertissement** Non applicable
 - **Mentions de danger** Non applicable

- **Autres dangers** Non disponible

Fiche de données de sécurité

selon le *SIMDUT 2023* et le *HCS 2024*

Nom du produit: 846

(suite de la page 1)

3 Composition/information sur les ingrédients

· **Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· **Composants dangereux:**

1333-86-4	noir de carbone	20,0%p/p
-----------	-----------------	----------

4 Premiers soins

· **Description des premiers secours**

· **Après inhalation:**

Transporter la personne à l'air frais et la maintenir dans un état confortable pour qu'elle puisse respirer.

· **Après contact avec la peau:** Laver abondamment à l'eau ou prendre une douche.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer prudemment à l'eau pendant 15 minutes. Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à enlever. Poursuivre le rinçage.

Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

· **Après ingestion:**

Rincer la bouche.

Ne pas faire vomir.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

· **Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

· **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Ininflammable ou combustible, mais brûle en cas d'incendie. En cas d'incendie, produit une fumée irritante dont la toxicité est inconnue.

À des températures supérieures à 150 °C [302 °F], du formaldéhyde peut être généré en présence d'oxygène. Le formaldéhyde est classé comme cancérigène pour l'homme, sensibilisant pour la peau et les voies respiratoires, et irritant pour les yeux et la gorge.

Empêcher les eaux d'extinction de pénétrer dans les cours d'eau ou les égouts.

· **Produits de combustion dangereux :**

Oxydes de carbone (COx)

Oxydes de silicone

formaldéhyde

Fiche de données de sécurité

selon le *SIMDUT 2023* et le *HCS 2024*

Page : 3/10

Date d'émission 12/18/2025

Numéro de la version 4.02

Revision: 12/18/2025

Nom du produit: 846

(suite de la page 2)

- **Conseils aux pompiers**
 - **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.
Éviter de respirer les fumées ou les vapeurs.
Éliminer ou éloigner toute source de chaleur extrême ou de flamme nue.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:** Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Ne s'écoule pas facilement.
Recueillir dans un récipient scellable et résistant aux produits chimiques.
Essuyer les résidus avec une serviette en papier et placer les serviettes sales dans le conteneur.
Utiliser de l'eau et du savon pour éliminer les dernières traces de résidus.
- **Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manutention et stockage

- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Porter des gants de protection et des lunettes de protection.
Se laver soigneusement les mains et la peau exposée après manipulation.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

 - **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
 - **Stockage:**
 - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Conserver dans un endroit sec et propre, à l'abri des substances incompatibles.
 - **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire
 - **Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Voir section 1.2

— CA/FR —
(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon le **SIMDUT 2023** et le **HCS 2024**

Nom du produit: 846

(suite de la page 3)

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

- Paramètres de contrôle

- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

1333-86-4 noir de carbone	
EL	TWA: 3 mg/m ³ IARC 2B
EV	TWA: 3,5 mg/m ³

- Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
Pour les abréviations et les acronymes, voir la réglementation nationale ou régionale sur les valeurs limites d'exposition professionnelle.

- Contrôles de l'exposition

- Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

- Equipement de protection individuel:

- Mesures générales de protection et d'hygiène: Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- Protection respiratoire:
Si le produit est chauffé ou si le travailleur présente une réaction allergique connue, il convient d'envisager l'utilisation d'un masque complet avec cartouche de vapeur organique ou avec une alimentation en air indépendante.
- Protection des mains:
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.



Gants de protection : EN374

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- Matériau des gants
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- Temps de pénétration du matériau des gants
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- Protection des yeux: Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

9 Propriétés physiques et chimiques

- Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- État physique: Liquide
- Forme: Graisse

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon le *SIMDUT 2023* et le *HCS 2024*

Nom du produit: 846

(suite de la page 4)

<ul style="list-style-type: none"> · Couleur: · Odeur: · Seuil olfactif: · Point de fusion/point de congélation: · Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: · Inflammabilité · Limites d'explosion: · Inférieure: · Supérieure: · Point d'éclair · Température d'auto-inflammabilité: · Température de décomposition: · valeur du pH: · Viscosité: · Cinématique: · Solubilité dans/miscibilité avec · l'eau: · Coefficient de partage: n-octanol/eau: · Pression de vapeur à 25 °C: · Densité relative à 25 °C: · Densité de Vapeur (air=1): · Caractéristiques des particules 	<ul style="list-style-type: none"> Noir Caractéristique Non déterminé Non déterminé >200 °C Ininflammable Sans objet Sans objet >300 °C Non déterminé Non déterminé Non déterminé Non déterminé Insoluble Non déterminé 1,3 hPa 1,1 >1 Sans objet.
<ul style="list-style-type: none"> · Autres informations · Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité · Température d'inflammation: · Propriétés explosives: · Solvants organiques: · VOC content: · VOC (CE) · Taux d'évaporation: 	<ul style="list-style-type: none"> Le produit ne s'enflamme pas spontanément. Le produit n'est pas explosif. Non disponible 0,000 % 0,0 g/l / 0,00 lb/gal 0,00 % <1 (ButAc=1)

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique** Chimiquement stable à des températures et pressions normales.
 - **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Éviter les sources d'inflammation, les flammes nues et les substances incompatibles.
- **Matières incompatibles:**
 - Agents oxydants forts

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon le *SIMDUT 2023* et le *HCS 2024*

Date d'émission 12/18/2025

Numéro de la version 4.02

Revision: 12/18/2025

Nom du produit: 846

(suite de la page 5)

Acides forts

- **Produits de décomposition dangereux:**
Pas de produits de décomposition dangereux connus
Produits de combustion dangereux : voir section 5.

11 Données toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
 - **Toxicité aiguë**

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
1333-86-4 noir de carbone		
Oral	LD50	>15.400 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>3.000 mg/kg (lapin)

- **Résumé des effets et des symptômes par voie d'exposition**
 - **Yeux :**
peut provoquer une légère irritation
rougeur
 - **la peau :** aucune connue ou attendue
 - **Inhalation :** aucune connue ou attendue
 - **Ingestion :** aucune connue ou attendue
- **Effets immédiats et différés, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**
Aucune autre information pertinente n'est disponible.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**

· Catégories cancérogènes	
· IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)	
Tous les composants ont la valeur 2B.	
· NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)	
Aucun des composants n'est compris.	

12 Données écologiques

- **Toxicité**

· Toxicité aquatique:	
1333-86-4 noir de carbone	
EC50/ 24 h	>5.600 mg/L (aiv)
EC50/ 72 h	>10.000 mg/L (aac)
EC0/ 3 h	>800 mg/L (mic)
LC50	>1.000 mg/L (fis)

(suite page 7)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon le *SIMDUT 2023* et le *HCS 2024*

Nom du produit: 846

(suite de la page 6)

- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
 - **PBT:** Non applicable
 - **VPVB:** Non applicable
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
 - **Recommandation:** Ce produit et son contenant doivent être éliminés comme des déchets dangereux.
- **Emballages non nettoyés:**
 - **Recommandation:**
Les conteneurs peuvent encore présenter un risque ou un danger chimique lorsqu'ils sont vides.
Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales.
Dans la mesure du possible, conservez les avertissements de l'étiquette et la FDS et respectez tous les avis relatifs au produit.

14 Informations relatives au transport

· Numéro ONU · DOT/TMD, IMDG, IATA	Non réglementé
· Désignation officielle de transport de l'ONU · DOT/TMD, IMDG, IATA	Non réglementé
· Classe(s) de danger pour le transport · DOT/TMD, ADN, IMDG, IATA · Classe	Non réglementé
· Groupe d'emballage · DOT/TMD, IMDG, IATA	Non applicable
· Dangers pour l'environnement:	Non applicable
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable

(suite page 8)
CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon le **SIMDUT 2023** et le **HCS 2024**

Date d'émission 12/18/2025

Numéro de la version 4.02

Revision: 12/18/2025

Nom du produit: 846

(suite de la page 7)

· "Règlement type" de l'ONU:

Non réglementé

15 Informations sur la réglementation

· **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· **OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR Part 1900)**

La fiche de données de sécurité et l'étiquette sont conformes à HCS 2024.

· **Hazardous Products Act (R.S.C., 1985, c. H-3)**

La fiche de données et l'étiquetage sont conformes aux exigences de la loi sur les produits dangereux et du SIMDUT 2023.

· **Sara**

· **Section 355 (extremely hazardous substances):**

Aucun des composants n'est compris.

· **Section 313 (Specific toxic chemical listings) :**

Aucun des composants n'est compris.

· **TSCA (Toxic Substances Control Act):**

Tous les composants ont la valeur ACTIVE.

· **Hazardous Air Pollutants**

Aucun des composants n'est compris.

· **Proposition 65**

· **Substances chimiques connues pour causer le cancer :**

Tous les composants sont compris.

· **Produits chimiques connus pour causer une toxicité pour la reproduction des femelles :**

Aucun des composants n'est compris.

· **Produits chimiques connus pour causer une toxicité pour la reproduction des mâles :**

Aucun des composants n'est compris.

· **Produits chimiques connus pour causer une toxicité pour le développement :**

Aucun des composants n'est compris.

· **Categorías cancerígenas**

· **TLV (Threshold Limit Value)**

Tous les composants ont la valeur A4.

· **NIOSH-Ca (National Institute for Occupational Safety and Health)**

Tous les composants sont compris.

(suite page 9)

— CA/FR —

Fiche de données de sécurité

selon le SIMDUT 2023 et le HCS 2024

Date d'émission 12/18/2025

Numéro de la version 4.02

Revision: 12/18/2025

Nom du produit: 846

(suite de la page 8)

· Inscriptions de substances au Canada :

· Liste des substances domestiques (DSL) du Canada
Tous les composants sont compris.
· Liste extérieure des substances (LES) du Canada
Aucun des composants n'est compris.
· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)
Aucun des composants n'est compris.
· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)
Tous les composants sont compris.

· HMIS données (gamme 0-4)

Santé = * 1

Inflammabilité = 1

Réactivité = 0

· Informations de danger relatives au produit:

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

· Europe**· RoHS (Restriction of Hazardous Substances Directive)**

Ce produit ne contient pas de plomb, de cadmium, de mercure, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles (PBB), de polybromobiphényles (PBDE), de phtalate de bis-(2-éthylhexyle) (DEHP), de phtalate de benzyle et de butyle (BBP), de phtalate de dibutyle (DBP), ou de phtalate de diisobutyle (DIBP) et est conforme à la réglementation européenne RoHS.

· WEEE (Waste Electrical and Electronic Equipment Directive)

Ce produit n'est pas une pièce électrique ou un équipement électronique, et donc n'est pas régi par cette réglementation.

· Substances per- et polyfluoroalkyles (PFAS)

Aucun des composants n'est compris.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Service établissant la fiche technique: Service de réglementation**· Contact:** sds@mgchemicals.com**· Numéro de la version précédente:** 4.01**· Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité** 12/18/2025**· Acronymes et abréviations:**

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

(suite page 10)

— CA/FR —



Fiche de données de sécurité
selon le SIMDUT 2023 et le HCS 2024

Page : 10/10

Date d'émission 12/18/2025

Numéro de la version 4.02

Revision: 12/18/2025

Nom du produit: 846

LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
NIOSH: National Institute for Occupational Safety

(suite de la page 9)

— CA/FR —